

## ***Compte-rendu du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) du 25 janvier 2013***

En préambule, il n'y a pas eu de déclaration liminaire.

Les crédits 2013 dédiés au CHSCT sont presque identiques à l'année dernière, à savoir 291 704 €.

La direction nous a également donné le montant des intérêts moratoires versés pour paiement tardif en 2012 (11,47 €) en raison d'un problème lié à... Chorus. Le montant est certes minime, mais nous avons dénoncé le fait qu'il était anormal que cela grève le budget.

La direction nous indique que le budget 2012 n'a pas été entièrement dépensé, pour des raisons techniques : certaines actions (notamment de formation) n'ont pas été menées en raison des conditions climatiques et d'autres n'ont pu être payées à temps en raison des défaillances du circuit.... **CHORUS !**

1) Les procès-verbaux du 23/08/2012 et du 04/10/2012 ont été approuvés à l'unanimité.

2) Réorganisation du courrier à la DDFiP :

Nous avons fait remarquer qu'il n'y avait pas eu de groupe de travail sur les gros sujets que sont la réorganisation du courrier et l'implantation du Service de Traitement des Chèques (STC).

Madame BLANC nous a répondu qu'un groupe de travail peut se tenir ou pas, à la discrétion du président du CHSCT.

Il s'agit du 2<sup>e</sup> poste budgétaire du département (2,7 millions d'euros). Cette réorganisation a déjà été effectuée dans d'autres départements, où la direction nous affirme que des économies substantielles ont été constatées. Nous avons beau refaire les calculs, nous ne retrouvons pas les économies annoncées... et la direction ne nous présente rien d'autre (transparence quand tu nous tiens !).

Le CHSCT doit formuler un avis sur cette réorganisation. Il a été négatif pour Solidaires et les autres organisations syndicales pour les raisons suivantes :

- le calcul des gains éventuels n'intègre ni le temps de travail des collègues ni le surcroît de travail que va générer la réorganisation ;
- en termes de sécurité, rien n'a été prévu : nous allons laisser rentrer à Créteil et sur les sites des personnes étrangères au service. Tant qu'il s'agissait de La Poste, nous avons affaire à des fonctionnaires ou assimilés et identifiables. Dans le cas d'un transporteur privé, avec la rotation de personnel inhérente à ce métier, ce sera beaucoup plus problématique. De plus, à Créteil, les chauffeurs

auront accès au quai de chargement sans personne pour les encadrer : ils auront un badge leur permettant de pénétrer dans tous les locaux de la direction. OU EST LA SECURITE ???  
Rappelons que nous sommes actuellement en plan vigipirate écarlate (soit le niveau maximal de vigilance). Rien de tout cela n'a été prévu par la direction, Madame Testa proposant in extremis de rajouter une porte en bout de couloir (aurions- nous soulevé un lièvre ???).

### 3) Installation du STC :

Monsieur GANDON nous a présenté l'installation de ce nouveau service, puis la dernière mouture des plans. Les modifications sont certes minimales par rapport aux plans dont nous avons eu connaissance, mais à nouveau communiqués à la dernière minute.

Le CHSCT doit formuler un avis sur l'implantation du STC. De manière intersyndicale, nous avons refusé de nous prononcer car :

- nous n'avons pas l'avis de l'ISST ;
- de nouveaux plans nous ont été présentés à la dernière minute, en séance ;
- nous refusons que l'on saucissonne les projets, notamment l'ex-CMI (Cellule Micro Informatique) / le service LCR (Liaison et Comptabilité du Recouvrement) / le CEC (Centre d'Encaissement des Chèques) / le service Maîtrise des Risques / le service Comptabilité générale : car tous les déménagements de ces services sont liés entre eux.

**PAR AILLEURS, NOUS SOMMES INDIGNES QUE LA PRESIDENTE AIT TENTÉ DE MUSELER UN EXPERT, PRÉSENT LORS DU CHSCT A LA DEMANDE DE SON SYNDICAT, EN L'EMPECHANT DE PARTICIPER AUX DELIBERATIONS.**

### 4) Proposition d'actions des directions :

Un avis favorable du CHSCT a été émis notamment sur les points suivants :

- les formations (secourisme, etc.) autres que celles d'aptitude aux fonctions ;
- suite à notre demande, la réfection des douches des Douanes sera prise en charge par l'interrégion. Dès lors, nous avons accepté A TITRE EXCEPTIONNEL de financer le remplacement des stores de protection dans l'aile sud.

Bien entendu, d'autres points seront évoqués lors des prochains CHSCT.

### 5) Questions diverses :

Il n'y a pas eu de questions diverses... car il était déjà plus de 18 heures (mais ce n'est que partie remise).

***Rappel : lorsque vous annotez le cahier d'hygiène et de sécurité, n'oubliez pas de nous adresser une copie de la fiche (ce qui nous permettra d'en faire le suivi).***

Vos représentants au CHSCT :  
Bernardo DOUET - Bruno AUBLET - David FERREIRA - Eddy PRUD'HOMME

*Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.*